



**DELEGATION REGIONALE RHÔNE-ALPES
des ANCIENS des AFFAIRES ALGERIENNES
et ANCIENS des UNITES TERRITORIALES
-les S.A.S.-**

Association déclarée en préfecture du Rhône : W 6910655002

SIRET n° : 440321321 00018

Affiliée à la Fédération Maginot

Le Président

Ecully 26 novembre 2012

Objet : 5 décembre 2012-11 h 00

Cérémonie au Mémorial AFN du Rhône

Cher Président (e)

Vous êtes informés que le 08 novembre dernier, les sénateurs de la majorité ont votés un projet de loi qui avait été proposé par les députés en 2002, et que le Premier Ministre, Monsieur Jospin, avait fait bloquer au niveau de la « navette » pour ne pas la faire débattre au Sénat. Cette loi, aujourd'hui approuvée par les deux chambres, fait du 19 mars une « *journée nationale du souvenir et de recueillement d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie* ». Nous sommes dans l'attente-éventuelle-de la voir signer par le Président de la République, sachant que deux saisines auprès du Conseil Constitutionnel ont été déposées par les sénateurs et députés de l'opposition.

Il va sans dire que la seule démonstration possible à notre niveau est de mobiliser le maximum de personnes pour assister à la cérémonie nationale du 5 décembre prochain au pied du mémorial AFN du Rhône au parc de Parilly, comme chaque année. Le préfet ou son représentant sera présent au côté du Gouverneur Militaire de Lyon. La musique militaire et un détachement militaire sont prévus.

Nous rêvons, et pourquoi ne pas espérons cette année la présence de 1500 ou 200 personnes, c'est-à-dire autant de participants que pour l'inauguration du Mémorial. Une forte présence sera une de nos réponses aux dires de certains élus qui regrettaient de ne pas voir de grandes mobilisations chaque 5 décembre, ce qui, il faut le reconnaître est un argument difficile à contredire.

Nous vous remercions par avance de votre mobilisation et de celles de votre entourage.

Cordialement,

Jacques NARDIN

Président de la délégation Rhône-Alpes des SAS
Secrétaire national de l'Union Départementale et Nationale
des Anciens Combattants Français Musulmans.

P.J : Invitation adressée par la Préfecture.